

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Etude Dexia :

Analyse des finances des CPAS de Wallonie

Bruxelles, le 12/12/2008 - L'analyse financière des CPAS repose sur une enquête portant sur les budgets 2008 et les comptes et bilans 2006, réalisée auprès de l'ensemble des CPAS avec le soutien de l'Unions des Villes et des Communes (section CPAS). Cette étude bénéficie d'un taux de réponse élevé qui sur l'ensemble de la Wallonie rapporté en pourcentage de la population représente près de 80% pour les budgets 2008, ce qui nous permet de dégager une image financière relativement fidèle.

La nouveauté de cette étude 2008 réside dans une analyse financière des CPAS regroupés par catégories socioéconomiques de communes pour chaque région du pays¹. Il est en effet évident que le contexte socio-économique spécifique à chaque commune conditionne pour partie l'importance et la nature des interventions des Centres publics d'action sociale.

A titre illustratif, le tableau 1 regroupe divers indicateurs de revenus et d'activités par clusters socio-économiques.

Le revenu moyen par déclaration est prédominant dans les communes résidentielles par rapport aux communes semi-urbaines et aux grandes villes. Le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration est quatre fois supérieur dans les grandes villes par rapport aux communes résidentielles. Le taux de chômage évolue dans le même sens.

Tableau 1 : Caractéristiques démographiques et socio-économiques des CPAS wallons

	Comm. résidentielles	Comm. rurales	Comm. avec activité écono	Comm. Sémi-Urb	Comm. Centre	Total
Nombre de CPAS	48	37	30	19	37	171
DONNÉES DEMOGRAPHIQUES						
Population (2008)	425.242	190.817	436.452	361.040	1.332.691	2.746.242
Part dans la population de l'échantillon	15,5%	6,9%	15,9%	13,1%	48,5%	100,0%
Structure d'âge de la population (2008)						
Population âgée de moins de 20 ans	25,2%	25,2%	24,4%	24,4%	23,4%	24,1%
Population âgée de 20 à 64 ans	59,3%	58,4%	59,0%	58,9%	59,8%	59,4%
Population âgée de plus de 64 ans	15,5%	16,4%	16,6%	16,7%	16,8%	16,5%
DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES						
Taux de chômage (2007)	10,4	13,2	16,3	21,3	19,1	16,9
Nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration pour 1 000 habitants (dec 2007)	4,0	5,2	8,5	11,4	16,8	12,0
Revenu moyen par déclaration (exercice d'imposition 2006) (EUR)	27.360	22.426	22.057	19.960	21.593	22.362

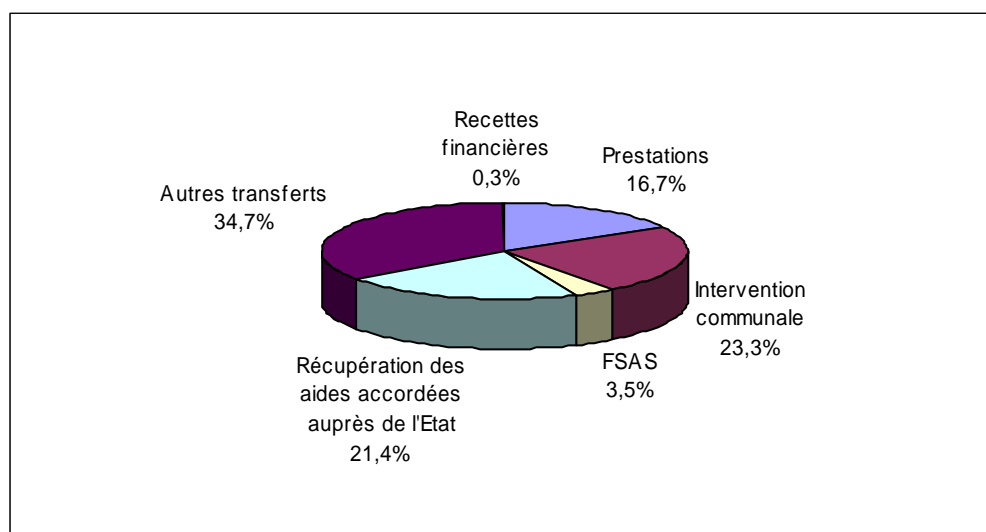
¹ Pour de plus amples informations sur les catégories socioéconomiques des communes, voir la publication 2007 « Typologie socioéconomique des communes » disponible en téléchargement sur le site www.dexia.be sous Public Finance – Publiccontact, rapports et publications sur les finances locales ou sur l'intranet des pouvoirs locaux PubliLink.

Sources de financement des CPAS wallons

Pour l'exercice budgétaire 2008, les CPAS enregistrent un montant moyen de recettes ordinaires de l'ordre de EUR 434 par habitant.

Les recettes ordinaires se décomposent en trois grands groupes : les recettes de prestations (16,7%), de transferts (83,0%) et de dette (0,3%). Les recettes de transferts peuvent à leur tour être subdivisées en différents postes tels que : l'intervention communale (23,3%), le Fonds spécial de l'aide sociale (3,5%), la récupération du revenu d'intégration et de l'aide sociale auprès de l'Etat (respectivement 16,3% et 5,1%) et les autres subsides (34,7%).

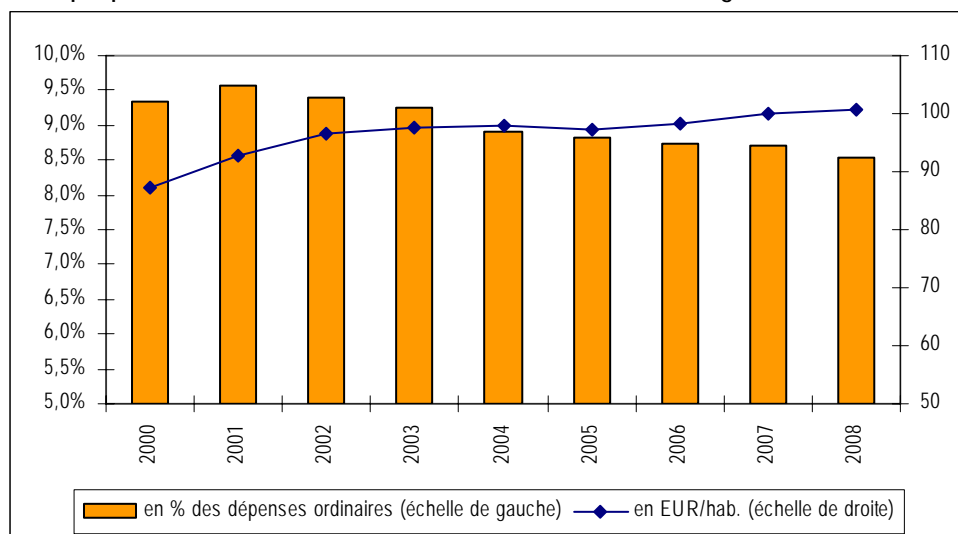
Graphique 1 : Recettes ordinaires des CPAS wallons – Budgets 2008



L'intervention communale en faveur des CPAS wallons s'élève à EUR 101 par habitant et est prépondérante dans les CPAS des communes « centres » avec EUR 112 par habitant suivis par les CPAS des communes avec activités économiques (EUR 101). Avec EUR 79, ce sont les CPAS des communes rurales qui disposent du montant par habitant le plus faible.

L'analyse des budgets communaux au cours de la période 2000-2008 montre que la part de la dotation communale au CPAS dans le total des dépenses ordinaires communales affiche un recul passant de 9,8 % en 2001 pour atteindre graduellement 8,5% en 2008 (graphique 2). En d'autres termes, la dotation communale au CPAS a progressé moins rapidement que les autres dépenses communales au cours de la période considérée.

Graphique 2 : Évolution de la dotation communale au CPAS – Budgets communaux wallons 1995-2008 (*)



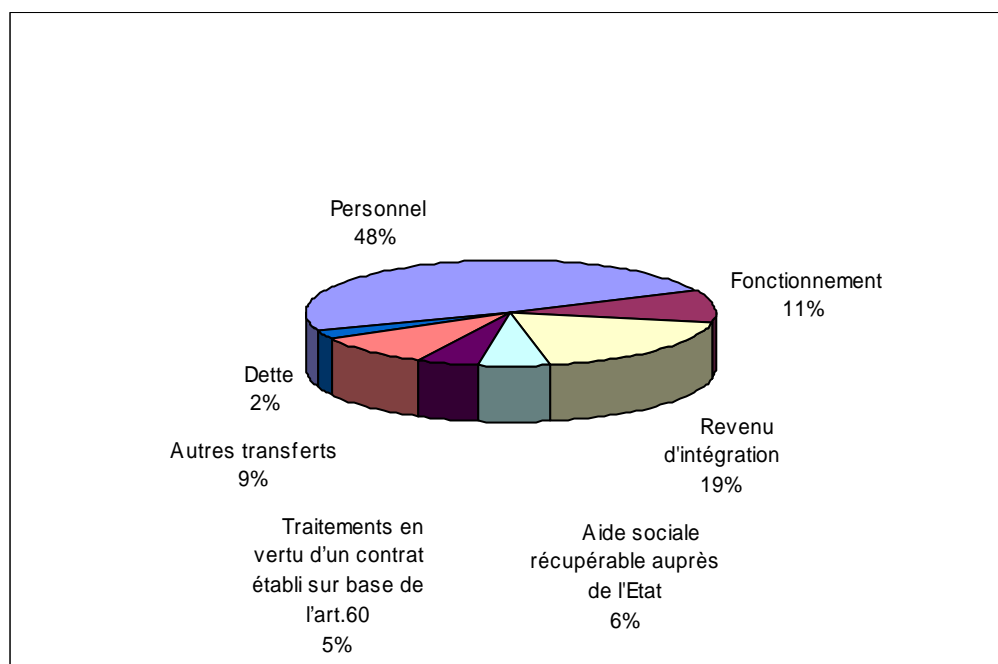
Des missions sans cesse croissante

L'éclatement des nouvelles missions attribuées aux CPAS, conjuguées à la multiplication des dispositions légales et réglementaires, et corrélativement des dispositifs financiers spécifiques (de nature soit régionale, soit fédéral), rendent l'analyse financière des CPAS particulièrement complexe.

Le montant en dépenses ordinaires des CPAS s'élève en moyenne à EUR 446 par habitant au budget 2008 (fonction MR ou MRS incluse). Ce sont les CPAS des communes résidentielles qui révèlent un niveau de dépenses par habitant le plus faible (EUR 274). Les CPAS des communes « centres » affichent EUR 554, soit plus du double des CPAS des communes résidentielles et le montant le plus élevé de l'ensemble des catégories.

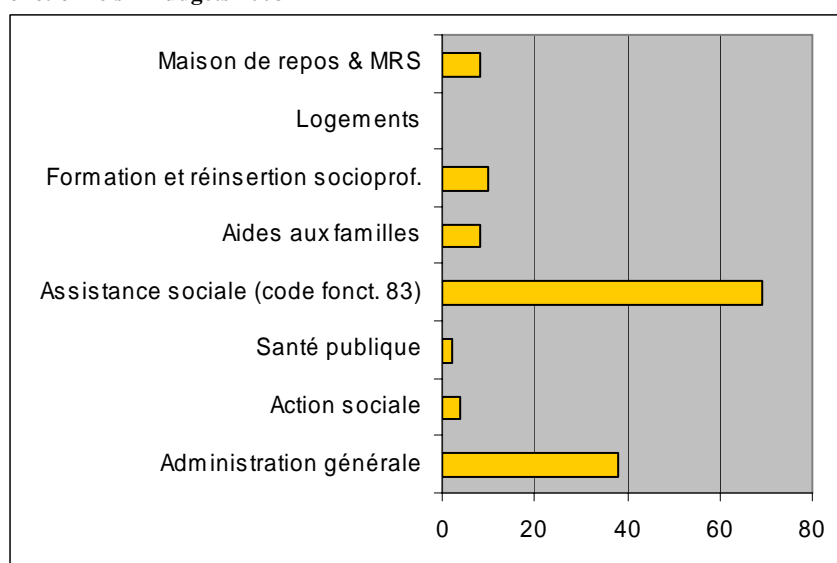
Le niveau des dépenses est majoritairement constitué de dépenses de personnel et de fonctionnement, nécessaires pour assurer les missions du Centre (graphique 3). Celles-ci sont cependant influencées d'une part par un taux d'inflation en progression avec impact sur les dépenses de personnel au travers du mécanisme de saut d'index, et d'autre part par l'augmentation du prix des matières premières (énergie,...) qui pèsent sur les charges de fonctionnement. L'augmentation de la précarité tend à peser sur les dépenses de transfert (augmentation des dépenses RIS, aide sociale générale,...).

Graphique 3 : Dépenses ordinaires des CPAS wallons – Budgets 2008



La ventilation fonctionnelle, menée au moyen d'une analyse des « **charges nettes** », procure un éclairage complémentaire quant à l'affectation des moyens financiers des CPAS. En effet, les charges nettes renseignent, par groupe fonctionnel, la différence entre les recettes et dépenses et indiquent l'effort financier apporté par le CPAS à un domaine d'activité spécifique (graphique 4). Comme le budget est finalement équilibré par la dotation communale, cette ventilation permet d'une certaine manière d'identifier les missions des CPAS qui font plus ou moins appel au financement communal.

Graphique 4 : Charges nettes (EUR/hab.) des dépenses ordinaires des CPAS wallons par grands groupes fonctionnels – Budgets 2008



En termes de charges nettes, **l'assistance sociale** représente dans les budgets 2008, en moyenne EUR 69 par habitant. La charge nette de l'assistance sociale est le double dans les CPAS des communes « centres » par rapport aux CPAS des communes résidentielles.

La charge nette de **l'administration générale** apparaît pour sa part relativement élevée (en moyenne EUR 38 par habitant dans les budgets 2008). Par contre, elle est assez uniforme entre les catégories. La charge nette de la fonction **formation, réinsertion socioprofessionnelle** atteint EUR -10. Elle est proportionnellement plus élevée dans les CPAS des communes « centres ».

La charge nette de **l'aide aux familles** s'élève en moyenne à EUR -8 par habitant et est la plus élevée auprès des CPAS des communes résidentielles et des communes avec activités économiques (EUR -12).

Enfin, la charge nette des dépenses en matière de **Maisons de repos ou MRS** se monte à EUR 8 par habitant. Elle apparaît nettement moindre dans les CPAS des communes résidentielles, mais est plus élevée dans les CPAS des communes rurales

Situation patrimoniale

Les CPAS élaborent également un bilan permettant de fournir une image de la situation patrimoniale au 31 décembre de chaque exercice.

Au 31 décembre 2006, le **total bilantaire** des CPAS wallons s'élevait en moyenne à EUR 458 par habitant. Ce niveau est de EUR 620 par habitant dans les CPAS des communes « centres », soit plus de trois fois celui des CPAS des communes résidentielles (EUR 198). Le total bilantaire des CPAS des communes rurales atteint EUR 262 par habitant, celui des CPAS des communes avec activités économiques s'élève à EUR 374 et celui des CPAS des communes semi-urbaines ou d'agglomération s'établit à EUR 335 par habitant.

La répartition en pourcentage des principaux postes de **l'actif** démontre que les actifs immobilisés occupent quasiment les deux tiers du total de l'actif (65,7%). Ces immobilisés seraient largement composés d'immobilisés corporels (bâtiments, terrains,...) ainsi que du patrimoine mobilier. Les créances à moins d'un an s'établissent à 24,9 %, soit quasiment un quart du total de l'actif. Elles sont constituées à 32,3 % de créances sur débiteurs à caractère social ; les 67,7% restant seraient constitués pour une bonne part de subsides à recevoir.

Les fonds propres s'élèvent à 72% du total du **passif** dans les bilans des CPAS. Ils comprennent le capital (calculé comme la valeur résiduel au départ des actifs en soustrayant la part des dettes), les réserves, les subsides, etc.

Le calcul d'un fonds de roulement en pourcentage du total du passif fait apparaître une situation satisfaisante avec un taux de 21,0 % en moyenne au bilan 2006.

Si l'on rapporte le **niveau d'endettement** au nombre d'habitant, les CPAS wallons présentent une dette de EUR 128 par habitant au compte 2006 avec cependant de forte disparité selon les CPAS. Les dettes s'élèvent à 28 % du total du passif et comprennent pour quasiment la moitié, des dettes à plus d'un an (52,6 % du total des dettes). Elles sont principalement composées d'emprunts à charge du CPAS à hauteur de 86,6% et d'emprunts à charge de l'Autorité Supérieure pour 13,3%.

Ces analyses financières du secteur local ainsi que des statistiques complémentaires sont consultables sur :

<http://www.dexia.be/Fr/Professional/PublicFinance/oursector/Publications>

(voir Etudes trimestrielles et Statistiques)

Dexia (www.dexia.com) est une banque européenne, leader mondial du financement public local. Dexia se classe parmi les vingt plus grands établissements financiers de la zone euro. Au 30 juin 2008, le groupe compte plus de 36 500 collaborateurs, répartis dans 39 pays. La stratégie de développement de Dexia repose sur la banque universelle en Europe (Belgique, Luxembourg, Slovaquie et Turquie), et les services financiers au secteur public local et financements de projets au niveau mondial.

*Dexia Banque Belgique - 44, boulevard Pachéco B-1000 Bruxelles
Service Presse - +32 2 213 50 81 - pressdexia@dexia.com*